Image not found or type unknown

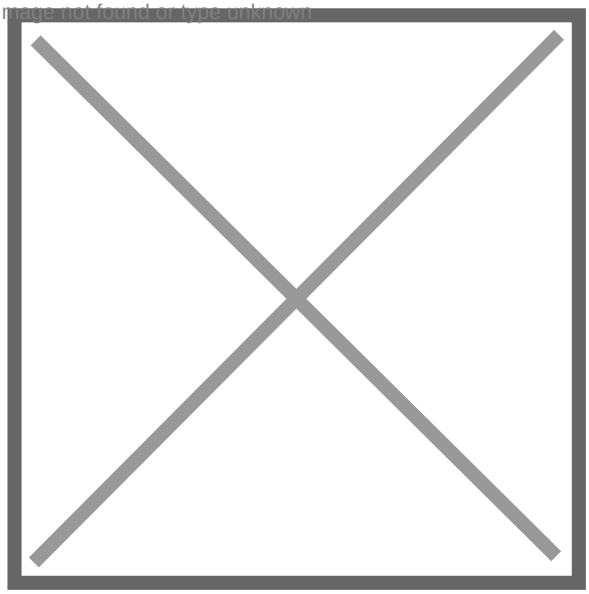

Fausse accusation venan de ma mere.

Par **minipouce47**, le **05/01/2010** à **15:03**

Bonjour,

depuis quelques mois je suis en conflit avec ma mere, nous ne nous voyons donc plus, pour se venger de sa elle a fait appel a son assistante sociale pour m'accuser de sequestrer et de battre mon fils,elle a aussi fait une lettre anonyme au centre medico social qui ai proche de chez moi...

suite a sa nous avons eu la visite de 2 assistante sociale qui on tres bien vue que tout aller bien et que c'etait faux,mais qui derriere notre dos on fait appel au service enfance et famille qui a transmie au Procureur puis transmie a la juge des enfants.

je vien de recevoir une convocation aupres d'un educateur du services d'investigation et d'orientation educative...ma question ai est ce que se suivie avec se service ai obligatoire?quels sont mes recourts?et par quel moyen je peut me retourner contre ma mere qui a porter de fausses accusations?

PS:ma mere fait sa dans l'interrer d'avoir la garde de mon fils car elle n'accepte pas la fait que je suis loin de chez eux,elle ne supporte pas la fait de ne pas pouvoir gerer ma vie (j'ai quand meme 28ans!),et sais tres bien que j'eleve bien mon fils,tout ceci n'ai que de vengeance.

Merci de votre aide, cordialement.

Par **jeetendra**, le **05/01/2010** à **16:19**

[fluo]CIDFF DU LOT ET GARONNE[/fluo]
10, place du Docteur Esquirol
47000 AGEN
Téléphone : 05 53 47 47 25

[fluo]Maison d’Accueil des Femmes[/fluo]
47300 VILLENEUVE SUR LOT
Téléphone : 08 00 88 03 45

[fluo]ORDRE DES AVOCATS DE MARMANDE[/fluo]
1 Place des Droits de l'Homme - 47200 MARMANDE
Tél. : 05 53 93 39 67

[fluo]ORDRE DES AVOCATS DE AGEN[/fluo]
42, rue Montaigne - 47000 AGEN
Tél. : 05 53 98 03 15

Bonjour, prenez contact avec l'Association cidff, l'Ordre des Avocats proche de votre domicile pour consulter un avocat à ce sujet, courage et bonne année 2010 à vous.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés